



**RETURN RESPONSES TO /
RETOURNER LES RÉPONSES À:**

Shared Services Canada |
Services partagés Canada
180, rue Kent Street,
13th Floor / 13^e étage
P.O. Box 9808, STN T CSC /
CP 9808, succursale T CSC
Ottawa, Ontario K1G 4A8

Email Address / Courriel:
alain.st-amour@canada.ca

**REQUEST FOR PROPOSAL/ DEMANDE DE
PROPOSITION**

Proposal To: Shared Services Canada
We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux: Services partagés Canada
Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s)

COMMENTS - COMMENTAIRES

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT / CE DOCUMENT CONTIENT DES
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

**ISSUING OFFICE / BUREAU DE
DISTRIBUTION:**

SSC|SPC

Procurement and Vendor Relationships |
Achats et relations avec les fournisseurs
Transformation Initiatives |
Initiatives de transformation

180, rue Kent Street,
13th Floor / 13^{ième} étage
P.O. Box 9808, STN T CSC /
CP 9808, succursale T CSC
Ottawa, Ontario K1G 4A8

Title / Sujet Équipement de production d'insertion et flux de travail du service courrier	
Solicitation No. / Numéro de l'invitation AMENDEMENT 003 PW-19-00860484	Date 18 février, 2019
Client Reference No. / No de référence du client 18 - 76324	
Requisition No. / Numéro de la demande 18 - 76324	
Preliminary Closing Date – L'invitation préliminaire prend fin – le 5 mars, 2019 at – à 2:00 P.M. Eastern Standard Time (EST)- 14 :00 Heure normale de l'Est (HNE)	
Final Closing Date - L'invitation prend fin – le 20 mars, 2019 at – à 2:00 P.M. Eastern Standard Time (EST) - 14 :00 Heure normale de l'Est (HNE)	
Address Inquiries to Adresser toutes questions à: Alain St-Amour Procurement and Vendor Relationships	Buyer Id Id de l'acheteur
Telephone No. – N° de téléphone : (613) 293-2923	
Email - Courriel alain.st-amour@canada.ca	
Delivery required - Livraison exigée See Herein / Voir aux présentes	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See Herein	
Vendor/firm Name and address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Facsimile No. – N° de télécopieur	
Telephone No. – N° de téléphone	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm (type or print)	
Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	_____
Date	_____



La présente modification 003 vise à répondre aux questions. La présente modification entre en vigueur immédiatement et fera partie des documents contractuels.

1- Questions et réponses:

<p>Question 35: Le besoin énoncé est pour une instance de serveur à chaque site. Toutefois, à CTO13.4, il y a une élaboration pour les serveurs principaux et de secondaires requis à chaque site. Veuillez préciser.</p> <p>Par flux de travail ou conception des formulaires, voulez-vous dire un générateur de flux de travail visuel, avec des connecteurs et une logique reliant différentes phases et étapes du flux de travail, en plus des fonctions logicielles de flux de travail servant à ajouter des codes à barres, ou autres, au document? La conception des formulaires comporterait une trousse afin de concevoir les formulaires électroniques sous-jacents et des éléments visuels du document, plus en amont du processus de flux de travail principal (conception de superposition, PPFA, etc.).</p>
<p>Réponse à la question 35: L'énoncé ou le besoin mis à jour est comme suit : 4) le système de gestion des flux de travail doit comprendre, à chacun des deux sites, tous les logiciels requis, et un serveur capable d'exécuter le logiciel et deux (2) postes de travail ou consoles Windows (principaux et secondaires) dans chaque centre d'impression. La conception des formulaires, pour concevoir les formulaires électroniques sous-jacents et les éléments visuels du document, est effectuée au moyen d'un logiciel propre au client, en dehors des RPC. Le logiciel de flux de travail gère toutes les activités du centre.</p> <p>Veuillez consulter l'avenant à la DDP ci-dessous.</p>
<p>Question 36: Faudra-t-il imprimer des codes à barres à l'extérieur de l'enveloppe?</p>
<p>Réponse à la question 36: Aucun code à barres n'est imprimé à l'extérieur de l'enveloppe.</p>
<p>Question 37: Veuillez préciser la différence entre retirer et supprimer.</p>
<p>Réponse à la question 37: Ce qui suit remplace l'énoncé original. 2) Gérer les travaux (libération, retirer, garder, rétablir, conserver), la file d'attente d'impressions, les dispositifs, la planification de la charge de travail afin de répondre aux exigences de l'accord sur les niveaux de service (ANS) et voir les activités.</p> <p>Veuillez consulter l'avenant à la DDP ci-dessous.</p>
<p>Question 38: Voulez-vous dire des vérifications ponctuelles et un contrôle lié aux lots de la qualité du signal de la MICR? La pratique normale de l'industrie consiste à effectuer des vérifications ponctuelles hors ligne, par opposition à une vérification en ligne de chaque document imprimé.</p>
<p>Réponse à la question 38: La pratique normale dans les centres d'impression de SPAC consiste à effectuer des vérifications ponctuelles hors ligne de la qualité du signal de la MICR.</p>
<p>Question 39: Veuillez définir « planificateur de capacité en temps réel ».</p>
<p>Réponse à la question 39: Afin de respecter les niveaux de service, le système doit aviser le personnel des opérations si la charge de travail et l'analyse de la capacité indiquent que les niveaux de service ne seront pas respectés. Cela permet au personnel des opérations de faire les ajustements appropriés en temps réel de sorte que les niveaux de service peuvent être respectés.</p>
<p>Question 40: Veuillez décrire l'environnement d'ANS encapsulé susmentionné. Veuillez décrire la connexion physique requise pour le réseau, par exemple Ethernet.</p>



Réponse à la question 40:

À l'heure actuelle, tout l'équipement des VLAN d'impression et d'insertion est connecté via Ethernet au moyen d'adresses IP dédiées et est configuré sur 100 duplex intégral.

Question 41:

Il y a des références aux postes opérateurs, aux consoles et aux interfaces utilisateur graphiques. Veuillez préciser le contenu auquel se rapporte chacun de ces éléments et confirmer quels sont les périphériques dont ils font partie, c'est-à-dire, le contrôle logiciel insertion par rapport à impression par rapport à flux de travail.

Réponse à la question 41:

Les postes opérateurs principaux sont synonymes de console d'exploitation. Les consoles d'exploitation doivent avoir une interface utilisateur graphique. Les consoles de gestion ou les postes de travail peuvent être utilisés pour gérer les imprimantes et les inséreuse séparément, mais l'option préférée consiste à gérer de manière centralisée l'ensemble des opérations au sein de la RPC.

Question 42:

La référence actuelle IPDS en est à sa douzième édition, publiée en décembre 2016. Cette référence IPDS sera prise en charge par toutes les principales plates-formes de serveur d'impression sur tous les systèmes d'exploitation. Existe-t-il une exigence précise pour la prise en charge de la spécification IPDS 2002, qui en est maintenant à sa cinquième révision? Quel est le niveau du logiciel de fonction des services d'impression actuellement utilisé sur l'ordinateur central?

Réponse à la question 42:

Le Service doit soutenir le protocole IPDS le plus récent tel que décrit dans les manuels de flux de donnée de IBM architecture. Nous utilisons actuellement FSP V4.05.00 et d'ici la fin de l'année (2019) cela est prévue d'être FSP V4.06.00.

Veuillez consulter l'avenant à la DDP ci-dessous.

Question 43:

Le code à barres « Symbologie Postnet à 4 états » est-il également appelé « code à barres intelligent de courrier » (CBIC)? Pouvez-vous fournir un exemple de code à barres?

Réponse à la question 43:

Il n'est pas nécessaire de fournir des codes à barres d'impression Postnet ou CBIC pour l'instant.

Veuillez consulter l'avenant à la DDP ci-dessous.

Question 44:

IPDS n'est généralement pas un format de fichier d'entrée, mais un sous-ensemble AFPDS propre à un périphérique, créé au moment de l'impression par le programme d'impression désynchronisée ou le serveur d'impression IPDS.

Réponse à la question 44:

Oui, cela est exact.

Question 45:

4.2 Capacités d'insertion obligatoires

La DP énonce en partie que la « capacité de spécifier le nombre d'encarts de chaque trémie à insérer dans une enveloppe ».

Nous ne pouvons trouver qu'une seule application (cartes) nécessitant un nombre d'insertions variables à partir d'un seul chargeur ou d'une seule trémie. Les processus d'insertion habituels permettent de sélectionner un seul encart parmi un seul chargeur dispositif d'alimentation d'encart ou « trémie ». Nous sommes d'avis que 4.2.2 devrait être reformulé comme suit : « La possibilité de sélectionner, par contrôle de lecture (OMR, 2D), si un encart est alimenté ou non depuis une trémie d'encart (station). De plus, il faut le reformuler également à la section 2.8.

Réponse à la question 45:

Le Service doit soutenir la capacité, d'être en mesure de préciser le nombre d'encarts à partir d'un seul trémi à insérer dans une enveloppe.

Veuillez consulter l'avenant à la DDP ci-dessous.

**Question 46:****Partie 4 : Procédures d'évaluation et méthode de sélection****4.5.5**

La preuve de proposition exige que le soumissionnaire livre un système pour la mise à l'essai et la preuve de proposition un délai de 30 jours. Les exigences prévoient une solution très sophistiquée hautement configurée et personnalisée. Nous avons besoin de 120 jours pour la livrer.

Réponse à la question 46:

Le Canada accepte la prolongation de la période de préparation de la solution de preuve de proposition. Cette solution doit être prête à être testée d'ici le 30 juillet 2019. Une fois acceptée par SPAC, la mise en œuvre complète et l'acceptation de toutes les infrastructures doivent être terminées d'ici le 31 octobre 2019.

2- Avenant à la DDP:**À: Formulaire 2 Formulaire de justification de la conformité technique, CT01:**

Effacer:

N° de l'article	N° de réf.	Description du besoin	Conforme OUI / NON	Renvoi à la réponse dans le document du soumissionnaire (emplacement / page)	Contrôle de validation (aux fins d'évaluation)
CT01	EB 2.1	<p>Le service doit inclure un système de gestion du flux de travail qui permet de gérer de bout en bout l'impression, l'insertion et l'expédition du courrier.</p> <p>Il doit inclure tous les logiciels et tout le matériel (deux instances, une dans chaque centre d'impression) nécessaires à son fonctionnement. De plus, l'entrepreneur doit fournir à SPAC une copie du logiciel de conception de flux de travail et de formulaires pour que le ministère puisse l'utiliser sur son propre système en vue de concevoir et de mettre à l'essai des formulaires et des travaux.</p> <p>Le logiciel fourni doit inclure des modèles de flux de travail et d'étapes qui peuvent servir de points de départ à la création de flux de travail et d'étapes personnalisés. Un flux de travail doit comprendre des étapes (regroupées en phases) et des connecteurs entre les étapes, affichés par le système.</p> <p>Il doit être possible d'effectuer les actions suivantes avec les modèles de flux de travail et d'étapes :</p> <ol style="list-style-type: none">1) création;2) modification;3) copie;4) suppression.			Oui



Remplacer par:

N° de l'article	N° de réf.	Description du besoin	Conforme OUI / NON	Renvoi à la réponse dans le document du soumissionnaire (emplacement / page)	Contrôle de validation (aux fins d'évaluation)
CTO1	EB 2.1	<p>Le service doit inclure un système de gestion du flux de travail qui permet de gérer de bout en bout l'impression, l'insertion et l'expédition du courrier.</p> <p>le système de gestion des flux de travail doit comprendre, à chacun des deux sites, tous les logiciels requis, et un serveur capable d'exécuter le logiciel et deux (2) postes de travail ou consoles Windows (principaux et secondaires) dans chaque centre d'impression.</p> <p>De plus, l'entrepreneur doit fournir à SPAC une copie du logiciel de conception de flux de travail et de formulaires pour que le ministère puisse l'utiliser sur son propre système en vue de concevoir et de mettre à l'essai des formulaires et des travaux.</p> <p>Le logiciel fourni doit inclure des modèles de flux de travail et d'étapes qui peuvent servir de points de départ à la création de flux de travail et d'étapes personnalisés. Un flux de travail doit comprendre des étapes (regroupées en phases) et des connecteurs entre les étapes, affichés par le système.</p> <p>Il doit être possible d'effectuer les actions suivantes avec les modèles de flux de travail et d'étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) création; 2) modification; 3) copie; 4) suppression. 			Oui

À: Formulaire 2 Formulaire de justification de la conformité technique, CTO7:

Effacer:

N° de l'article	N° de réf.	Description du besoin	Conforme OUI / NON	Renvoi à la réponse dans le document du soumissionnaire (emplacement / page)	Contrôle de validation (aux fins d'évaluation)
CTO7	EB 2.7	<p>Gestion des extraits</p> <p>Le service doit permettre :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) d'affecter automatiquement les flux de travail; 2) de gérer les travaux (lancement, retrait, suppression, interruption, répétition, conservation), les files d'attente d'impression et les appareils; de planifier la charge de travail en vue de respecter les accords sur les niveaux de service (ANS) des clients et d'afficher les activités; 3) de préciser le support nécessaire au travail; 4) d'automatiser les flux de production qui servent à prendre les décisions d'acheminement en fonction des critères définis par le client; 			Non



N° de l'article	N° de réf.	Description du besoin	Conforme OUI / NON	Renvoi à la réponse dans le document du soumissionnaire (emplacement / page)	Contrôle de validation (aux fins d'évaluation)
		5) d'équilibrer les charges de travail entre les chaînes d'impression ou les sites afin de fournir des capacités lors de surcharges critiques ou de reprise après sinistre; 6) de préciser si les pages d'en-tête ou de fin doivent être imprimées en même temps que le reste du travail; 7) d'envoyer des avis par courriel personnalisable concernant les événements liés au travail, au document et à l'imprimante; 8) de conserver le travail pendant une période définie après la fin du traitement de tous les travaux; 9) de tenir un historique complet de chaque travail, y compris les demandes de réimpression, dans une base de données centrale.			

Remplacer par:

N° de l'article	N° de réf.	Description du besoin	Conforme OUI / NON	Renvoi à la réponse dans le document du soumissionnaire (emplacement / page)	Contrôle de validation (aux fins d'évaluation)
CTO7	EB 2.7	Gestion des extrants Le service doit permettre : <ol style="list-style-type: none"> 1) d'affecter automatiquement les flux de travail; 2) de gérer les travaux (lancement, retrait, interruption, répétition, conservation), les files d'attente d'impression et les appareils; de planifier la charge de travail en vue de respecter les accords sur les niveaux de service (ANS) des clients et d'afficher les activités; 3) de préciser le support nécessaire au travail; 4) d'automatiser les flux de production qui servent à prendre les décisions d'acheminement en fonction des critères définis par le client; 5) d'équilibrer les charges de travail entre les chaînes d'impression ou les sites afin de fournir des capacités lors de surcharges critiques ou de reprise après sinistre; 6) de préciser si les pages d'en-tête ou de fin doivent être imprimées en même temps que le reste du travail; 7) d'envoyer des avis par courriel personnalisable concernant les événements liés au travail, au document et à l'imprimante; 8) de conserver le travail pendant une période définie après la fin du traitement de tous les travaux; 9) de tenir un historique complet de chaque travail, y compris les demandes de réimpression, dans une base de données centrale. 			Non



Suite à la réponse à la question 15 à la DDP AMD 002, réponse à la question 15 :

Le Canada n'exige désormais plus de pouvoir manipuler des rouleaux aussi étroits que 12 pouces.

À: Appendice 1 : Exigences des flux de travaux d'impression, d'insertion et d'expédition du courrier de SPAC :

Effacer :

Le service doit également être capable de manipuler des rouleaux aussi étroits que 12 po, y compris les trous de l'entraîneur à picots.

À: ANNEXE A – ÉNONCÉ DES BESOINS (OBLIGATOIRE), 2.7 Gestion des extrants:

Effacer:

- 2) de gérer les travaux (lancement, retrait, suppression, interruption, répétition, conservation), les files d'attente d'impression et les appareils; de planifier la charge de travail en vue de respecter les accords sur les niveaux de service (ANS) des clients, et d'afficher les activités;

Remplacer par:

- 2) de gérer les travaux (lancement, retrait, interruption, répétition, conservation), les files d'attente d'impression et les appareils; de planifier la charge de travail en vue de respecter les accords sur les niveaux de service (ANS) des clients, et d'afficher les activités;

À: ANNEXE A – ÉNONCÉ DES BESOINS (OBLIGATOIRE), 3.2 Capacités d'impression obligatoires:

Effacer:

- 8) La prise en charge du protocole IPDS tel qu'il est décrit dans le manuel des architectures de flux de données et d'objets IBM intitulé « Intelligent Printer Data Stream Reference » – 7^e édition (novembre 2002), Publication IBM S544-3417-07.

Remplacer par:

- 8) Le Service doit soutenir le protocole IPDS le plus récent tel que décrit dans les manuels de flux de donnée de IBM architecture. Nous utilisons actuellement FSP V4.05.00 et d'ici la fin de l'année (2019) cela est prévue d'être FSP V4.06.00.

Effacer:

- 11) Le service doit être capable d'imprimer le nouveau code à barres postal de la Société canadienne des postes actuellement appelé « symbologie à quatre types de traits de Postnet ».

À: ANNEXE A – ÉNONCÉ DES BESOINS (OBLIGATOIRE), 4.2 Capacité d'insertion obligatoires:

Effacer:

- 2) La possibilité de spécifier le nombre d'encarts de chaque trémie à insérer dans une enveloppe.

Remplacer par:

- 2) Le Service doit soutenir la capacité, d'être en mesure de préciser le nombre d'encarts à partir d'un seul trémi à insérer dans une enveloppe.



3- Questions et réponses pour la visite du centre Visite du centre de production à Québec - 11 février 2019

Question 1: Y a-t-il un endroit où il est possible d'installer une connexion au réseau et des prises de courant?
Réponse à question 1: Oui, un endroit peut être mis à votre disposition pour installer une connexion au réseau et des prises de courant. Il a été proposé que l'ancienne aire de distribution pourrait servir à cette fin.
Question 2: Est-il possible de déplacer une des lignes d'insertion pour la mise à l'essai?
Réponse à question 2: Oui, une ligne d'insertion pourrait être déplacée si nous ne sommes pas dans une grande période de production. Il a aussi été mentionné que nous ne pouvons pas éliminer une ligne d'impression.
Question 3: En cas de reprise des activités après sinistre, dans quelle mesure est-il facile de transférer la charge de travail d'un site d'impression vers un autre? Les deux centres d'impression peuvent-ils examiner la charge de travail de l'autre?
Réponse à question 3: Chaque centre peut examiner et reprendre la charge de travail de l'autre. La charge de travail demeure sur l'ordinateur central jusqu'à ce qu'un des centres télécharge les fichiers. Si le travail a déjà été téléchargé, il doit d'abord être recréé par le client avant que l'autre centre ne puisse le télécharger et traiter le travail. Si le travail a déjà été imprimé, mais que le centre n'est pas fonctionnel avant sa publication, il sera rendu nul et réimprimé par l'autre centre. L'application interne du SPAC, le Système de contrôle des opérations du centre de production (SCOP), est utilisée pour surveiller la charge de travail.
Question 4: SPAC a-t-il actuellement des capacités de fusion?
Réponse à question 4: Non, nous n'avons pas de capacités de fusion. Les travaux sont extraits tels quels de l'ordinateur central.
Question 5: Les techniciens auront-ils accès à la salle de serveur?
Réponse à question 5: Oui, ils pourront avoir accès à la salle de serveur en communiquant avec le gestionnaire du centre de production ou avec un employé délégué de SPAC du centre de production. Tous les membres du personnel du fournisseur qui doivent avoir accès au centre d'impression doivent posséder une cote de sécurité de niveau « fiabilité » valide.
Question 6: Est-ce qu'il sera possible d'avoir accès au serveur à distance?
Réponse à question 6: La réponse sera publiée dès que possible.
Question 7: Est-ce que les travaux nécessitant des enveloppes à plat commenceront en 2019?
Réponse à question 7: Oui, les travaux nécessitant des enveloppes à plat commenceront en 2019. Il est entendu que tous les volumes de travail, y compris la charge de travail additionnelle prévue pour 2019, ont été inclus dans la DP.
Question 8: Les enveloppes 10 x 13 sont-elles obligatoires?
Réponse à question 8: Veuillez envoyer cette question à l'équipe d'approvisionnement de la DDP.



4 - Questions et réponses pour la visite du centre Visite du centre de production de Winnipeg - 13 février 2019

Question1: Le compresseur comporte-t-il un système de filtration?
Réponse à question 1: SPAC examinera si un système de filtration est obligatoire. Si un système de filtration est nécessaire pour la nouvelle infrastructure d'impression, cette exigence sera traitée à l'étape de la mise en œuvre.
Question 2: Combien de réimpressions sont effectuées chaque jour et comment le rapprochement est-il réalisé?
Réponse à question 2 : Les volumes quotidiens de réimpressions sont très bas. Les réimpressions de faible volume sont traitées manuellement, tandis que les réimpressions de volume élevé sont réorganisées afin d'être incorporées dans un autre travail. Elles sont extraites séparément et comptabilisées de la même manière que les autres travaux.
Question 3: Quels types de rouleaux de papier devons-nous utiliser?
Réponse à question 3: Ces informations se trouvent dans la DDP.

Toutes les autres modalités et conditions demeurent inchangées